



APPEL À COMMUNICATION

L'acceptabilité sociale : enjeu de gouvernance, enjeu de société

Colloque 25 et 26 mai 2023 à Nice,

Université Côte d'Azur

MSHS, campus Saint Jean-D'angely, Nice

<https://www.acceptabilite-sociale-lecolloque.org/>

L'acceptabilité sociale : enjeu de gouvernance, enjeu de société.

Les crises récentes au niveau international, que ce soit la pandémie de COVID19 ou plus récemment la guerre en Ukraine, génèrent des situations extraordinaires au sens littéral qui interrogent le pouvoir politique, les organisations (entreprises, ONG, associations, collectivités, syndicats...) et les individus. De l'échelle macrosociale à la focale microsociale, la notion d'acceptabilité sociale est de plus en plus présente. On peut la définir comme « l'assentiment de la population à un projet, ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieure aux alternatives connues incluant le statu quo » (Gendron, 2014). Une littérature significative sur ce sujet s'est constituée depuis une vingtaine d'années où par itération successive, on cherche à définir ce concept. L'acceptabilité sociale peut s'apparenter à une stratégie de relations publiques pour éventuellement anticiper des conflits, et elle peut simultanément être comparée à un dialogue entre la société civile et les décideurs (Battellier, 2012). Les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sont pour certains « les fondements de l'acceptabilité sociale » (Yates, 2018). L'acceptabilité sociale est présente dans la sphère de l'entreprise, mais elle interroge également le politique où les prises de décision avec un mode participatif de gouvernance se développent grâce au potentiel de coordination et de partage des nouvelles applications numériques. Le thème de la démocratie participative qui conteste de plus en plus la représentativité et la légitimité des élus est un levier important des mouvements sociaux et politiques à l'œuvre. Le concept de d'acceptabilité sociale est sous-jacent à ce thème d'une actualité brûlante (Fraser et Yates, 2021). Il existe donc une littérature qui tente de définir l'acceptabilité sociale, que cela soit au niveau conceptuel ou empirique, à travers un champ d'application singulier (Terrade et al. 2009), (Charest et Saglietto, 2020), (Simard, 2021). Il n'en demeure pas moins que nous partageons l'idée que « l'acceptabilité sociale demeure peu

consolidée du point de vue de la théorisation » (Baba et Raufflet, 2015) puisque celle-ci peut s'appliquer à différentes échelles ainsi qu'à une multitude d'objets et de projets.

A partir de ces constats, le présent appel à communication propose d'interroger le concept d'acceptabilité sociale selon trois axes complémentaires.

Axe 1 : Contributions théoriques sur l'acceptabilité sociale

Selon une approche interdisciplinaire, cet axe interroge les ressorts de l'acceptabilité sociale, son appropriation par les acteurs sociaux, sa représentation médiatique et la source de sa légitimité éventuelle (Bonnotte, 2016). Quelle valeur accorder au savoir profane des « amateurs » (Flichy, 2010) dans l'élaboration de l'acceptabilité sociale ? Quelle matrice théorique et méthodologique mettre en œuvre pour identifier et analyser des phénomènes d'acceptabilité sociale ? Y-a-t-il continuité ou rupture dans la conception de l'acceptabilité sociale au regard des autres modes opératoires d'adhésion à une décision ?...

Axe 2 : L'acceptabilité sociale en action

Cet axe cherche à interroger les modes opératoires, les acteurs et les terrains investis par l'acceptabilité sociale. Comment ces nouveaux dispositifs nécessitent éventuellement l'adhésion des parties prenantes, en dehors du cadre normatif et/ou hiérarchique pour se déployer ? L'acceptabilité sociale relève-t-elle d'une adhésion visant à éradiquer une contrainte, un conflit ? Existe-t-il des invariants dans l'acceptabilité sociale quels que soient les objets et les terrains d'études ? Existe-t-il des ressorts juridiques, psychologiques et sociaux spécifiques qui méritent d'être analysés selon les configurations observées ?...

Axe 3 : Acceptabilité sociale et politique

Nos sociétés sécularisées, multiculturelles interrogent les schémas et les institutions établis. L'acceptabilité sociale, par la composante communicationnelle qu'elle propose, est un levier important de l'évolution de nos sociétés. Elle interroge notre rapport à l'autre, ainsi que les modes représentatifs, marqueurs de nos sociétés démocratiques ? Quel est le rapport entre la démocratie participative, l'acceptabilité sociale et la communication politique ? Quel est l'apport, l'influence du numérique dans la perception et le développement du concept ? L'acceptabilité sociale est-elle une composante de l'opinion publique, un indicateur ou un relais éventuel de groupes de pression ?...

Bibliographie Indicative :

Baba, S. & Raufflet, E. (2015). L'acceptabilité sociale : une notion en consolidation. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 19(3), 98–114. <https://doi.org/10.7202/1043005ar>

Batellier P(2012). « [Revoir les processus de décision publique : de l'acceptation sociale à l'acceptabilité sociale](#) » [archive], sur GaïaPresse.

Bonnotte, C. (2016). L'acceptabilité sociale est-elle un indice de la qualité de la justice administrative ?. *Revue française d'administration publique*, 159, 689-700. <https://doi.org/gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/rfap.159.0689>

Charest F., Saglietto, L., (2020), Stratégies de communication pour construire l'acceptabilité sociale d'une application en intelligence artificielle (IA) : l'analyse de vidéos anonymes (AVA), *Communication et Management*, n°2/2020, 35-50. <https://doi.org/10.3917/comma.172.0035>

Charest, F. & Saglietto, L. (2020). L'acceptabilité sociale de la technologie d'analyse de vidéos anonymes (AVA) : étude de cas dans trois magasins de détail québécois. *Revue d'économie industrielle*, 169, 195-219. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.4000/rei.8957>

Flichy P. (2010). *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris, Éditions du Seuil.

Friser, A. & Yates, S. (2021). Article introductif – L'acceptabilité sociale, une question de démocratie participative ? *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XXVII, 5-16. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/rips1.069.0005>

Gendron C, « Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs », *Communiquer* [En ligne], 11 | 2014, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 13 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/communiquer/584> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communiquer.584>

Saglietto, L. & Charest, F. (2021). Technologies innovantes et communication d'acceptabilité. *Communication & Organisation*, 59, 263-277. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.4000/communicationorganisation.10313>

Simard, L. (2021). L'acceptabilité sociale au Québec : nouvel instrument normatif d'action publique. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XXVII, 17-44. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/rips1.069.0017>

Terrade, F., Pasquier, H., Reerinck-Boulanger, J., Guingouain, G. & Somat, A. (2009). L'acceptabilité sociale : la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. *Le travail humain*, 72, 383-395. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/th.724.0383>

Yates, S. (2018). « L'acceptabilité sociale en tant que nouvel impératif des organisations » (dir.) Yates, S., *Introduction aux relations publiques Fondements, enjeux et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 203-227.

Yates S. (2015). Relations publiques et gouvernance participative : une vision partagée du « vivre ensemble » ? *Communiquer – Revue internationale de communication sociale et publique*, 15, 98-112.

Calendrier prévisionnel

- 30 septembre 2022: Publication de l'appel à communication
- 20 novembre 2022: Date limite de réception des propositions de communication selon le format suivant >> <https://www.acceptabilite-sociale-lecolloque.org/wp-content/uploads/2022/09/document-de-soumission-de-communication.pdf>
- 20 décembre 2022: Retour aux auteurs
- 30 mars 2023: Dépôt de l'article final
- 10 juin 2023: Envoi des communications retenues par le comité scientifique

Déc. 2023 Parution prévue des actes aux Presses des Mines

Recommandations aux auteurs :

- Le format des articles est de 35 000 signes espaces inclus.

- Les envois doivent se faire au format word avec le prénom et le nom du premier contributeur dans le nom du fichier.
- Chaque article est évalué de façon anonyme par deux experts
- Les articles doivent respecter les normes de l'ouvrage aux Presse des Mines >> <https://www.acceptabilite-sociale-lecolloque.org/wp-content/uploads/2022/09/FeuilleStyle-1.pdf>
- Les communications définitives doivent parvenir ***au plus tard le 30 mars 2023*** à l'adresse suivante : (christophe.alcantara@ut-capitole.fr)

Comité scientifique (Droit, Gestion, Info&Com)

Christophe Alcantara, Maître de conférences HDR, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole

Francine Charest, professeur titulaire, Université Laval

Alain Lavigne, professeur titulaire, Université Laval

Charles Moumouni, professeur titulaire, Université Laval

Martine Regourd, professeur des universités, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole

Laurence Saglietto, professeur des universités, GREDEG UMR CNRS, Université Côte d'Azur

Mai-Anh Ngo, ingénieure de recherche, GREDEG UMR CNRS, Université Côte d'Azur

Comité d'organisation

Christophe Alcantara, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole

Francine Charest, Université Laval

Alain Lavigne, Université Laval

Charles Moumouni, Université Laval

Mai-Anh Ngo, ingénieure de recherche, GREDEG UMR CNRS, Université Côte d'Azur

Martine Regourd, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole

Laurence Saglietto, GREDEG UMR CNRS, Université Côte d'Azur